

Date de convocation : 28 février 2019

Nombre de membres dont le Conseil doit être composé : 8

Nombre d'élus au SIVU qui assistent à la séance : 6

**PRÉSENTS :**

Commune d'Aubenasson :

Commune de Chastel-Arnaud : Frédéric TEYSSOT (Tit.) ;

Commune de La Chaudière : Joëlle MIGHELI (Tit.) ;

Commune de St Sauveur en Diois : Thierry JAVELAS (Tit.) ;

Commune d'Espenel : Francine AVOND (Sup.) ;

Commune de Saillans : Christine SEUX (Tit.), Agnès HATTON (Sup.) ;

**TITULAIRES ABSENTS EXCUSÉS ET REMPLACÉS :**

Marie-Christine DARFEUILLE (Tit.)

Vincent BEILLARD (Tit.)

Cédric FERMOND (Tit.)

**SUPPLÉANT EXCUSÉ :** Sylvie ROUX (Sup.); Isabelle RAFFNER ;

**ABSENTS :** Commune de Véronne : Pierrot ROETYNCK (Tit.), Patrick ARNAUD (Sup.)

**Secrétaire de séance :** Agnès HATTON

**Ordre du jour**

N°	Points
1	Approbation du CA et compte de gestion
2	Affectation du résultat budget principal
3	Vote du budget primitif 2019
4	+ Validation du Projet Éducatif Territorial (PEDT) mis à jour 2019
5	+Adhésion ou subvention à l'association « ferme à cycle »

**Modification de l'ordre du jour**

Je vous propose d'ajouter deux délibérations concernant

- le PEDT qui est à revalider cette année.
- Adhésion ou subvention à l'association « ferme à cycle»

**Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés des membres présents et représentés**

- **ADOpte le nouvel ordre du jour**

**Adoption du compte-rendu du dernier comité syndical**

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés des membres présents et représentés**

- **ADOpte le compte-rendu du dernier conseil syndical**

## 1 Approbation du Compte Administratif et du compte de gestion 2018

Monsieur TEYSSOT, Vice-Président aux Finances présente les résultats 2018 qui se décomposent comme suit :

### RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	192 955.36 €	236 146.10 €	+ 43 190,74 €
INVESTISSEMENT	3 426.43 €	2 240.75 €	- 1 185,68 €

### REPORT DE L'EXERCICE 2017

FONCTIONNEMENT			+ 48 069,79
INVESTISSEMENT			- 2 240,75

### RESULTATS DE CLOTURE 2018

FONCTIONNEMENT			+ 87 834,10 €
INVESTISSEMENT			- 3 426,43 €

Conformément à l'article L 212-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est demandé aux membres du Conseil Syndical d'arrêter les comptes de gestion 2018, ainsi communiqués par le Comptable des Finances Publiques et d'approuver le Compte Administratif 2018 du SIVU.

Mme La présidente quitte le conseil pour le vote.

*Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés et une abstention décide de :*

- **D'APPROUVER le Compte de Gestion 2018 du Budget Principal qui indique un résultat de clôture de + 87 834.10 € en fonctionnement et – 3 426,43 € en investissement**
- **D'APPROUVER le Compte Administratif 2018 du Budget Principal qui lui est présenté.**

«Et ont les délibérants signé»,

Est annexée la fiche d'exécution budgétaire le document suivant: Compte de Gestion 2018.

## 2 Affectation du résultat budget principal

Monsieur TEYSSOT, présente le tableau d'affectation du résultat 2018 :

	<u>FONCTIONNEMENT</u>
Résultat de l'exercice 2018	43 190,74 €
Report antérieur N – 1	48 069,79 €
Résultat total de fonctionnement	<u>91 260,53 €</u>
Affectation du résultat pour le financement des dépenses d'investissement ( 1068 en recettes )	- 3426,43 €
<b>Report en fonctionnement R 002 au BP 2019</b>	<b>87 834,10 €</b>
	<u>INVESTISSEMENT</u>
Résultat de l'exercice 2018	- 1 185,68 €
Report antérieur N – 1	- 2 240,75 €
Résultat total d'investissement	<u>- 3 426,43 €</u>
<b>Report en investissement D 001 au BP 2019</b>	<b>- 3 426,43 €</b>

Conformément à la réglementation en vigueur, l'excédent de fonctionnement doit en priorité couvrir le déficit de la section d'investissement.

*En conséquence, Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés et une abstention le Comité Syndical décide :*

- **D'AFFECTER** la somme de 3 426.43 € du résultat global de la section de fonctionnement à la couverture du déficit de la section d'investissement au 1068.
- **DE REPORTER** le résultat de fonctionnement d'un montant de 87 834,10 € en recettes du budget principal 2019.

«Et ont les délibérants signé»,

### **3 Vote du budget primitif 2019**

Monsieur TEYSSOT, Vice-Président aux Finances expose :

L'évolution du nombre de repas demande de s'interroger sur le mobilier de la salle de restauration. Nous proposons de changer les tables et une partie des chaises (appui sur table) afin de mieux répondre aux besoins.

Le four 5 niveaux prévu à l'achat en 2018 a tenu mais non seulement il a des problèmes de fonctionnement mais surtout il ne correspond plus à nos besoins (trop petit). Nous avons fait une demande d'aide au niveau de la région porté par la mairie de Saillans compte tenu du coût de 8 000€ .

Nous sommes éclairés en Halogène dans les salles de restauration. Dans le cadre de la diminution du coût des factures d'électricité, du projet de la CCCPS en ce sens et afin d'avoir un meilleure éclairage des salles, un devis a été fait avec la société HELEX et transmis au chargé de missions CCCPS.

#### **CEJ Contrat Enfance Jeunesse du territoire et subventions de la caf**

Le SIVU était partenaire d'un CEJ signée pour 3 ans de 2016 à 2018 entre la CCCPS et la CAF-MSA. Cela nous a permis d'obtenir 69 378 € de subventions au prix de démarches conséquentes. Il s'est terminé en 2018 et il convenait de le renouveler sur le territoire avec de nouvelles règles. Nous n'avons pas de certitude d'obtenir des subventions malgré un investissement conséquent.

La balance du Budget Principal pour l'exercice 2019 qui vous est proposée se présente comme suit :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	29 894.00 €	29 894.00 €
FONCTIONNEMENT	253 757.00 €	253 757.00 €
TOTAL	283 651.00 €	283 651.00 €

*En conséquence, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés décide :*

- **D'ADOPTER** le Budget Primitif 2019 du Budget Principal.

«Et ont les délibérants signé»,

Est annexé à la présente délibération le document suivant : Budget Primitif 2019 Budget Principal.

### **4 Validation du Projet Éducatif Territoriales**

Mme SEUX présente le PEDT. Ce projet a été élaboré à l'origine pour les TAP par l'ensemble de la Communauté éducative et nous l'avons validé pour 3 ans jusqu'à la fin 2019. Il nous permettait d'inscrire les valeurs qui sous tendent le projet d'accueil de l'enfant avec une charte s'adressant aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Cela nous permettait également d'assouplir le taux d'encadrement. Dans le cadre du renouvellement du CEJ nous avons retravaillé ce document avec l'équipe pour l'adapté au périscolaire du matin et du soir.

*Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés*

- **valide le PEDT**

## **5 Adhésion ou subvention à l'association « ferme à cycle »**

Dans un souci d'inscription du périscolaire au développement durable, il nous semble intéressant d'explorer des pistes comme de se rapprocher de l'association «la ferme à cycles» de Saillans qui dispose de jeux, jouets et matériel pour les enfants en seconde main. Nous pourrions récupérer du matériel à moindre coût pour étoffer l'offre en adhérant ou en donnant une subvention à l'association «la ferme à cycles» de Saillans (50€ demandé).

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés des membres présents et représentés décide :**

- **D'adhérer à l'association "ferme à cycle";**
- **De verser la somme de 50 € à l'association;**
- **De mandater la présidente pour la bonne exécution de cette délibération.**

## **Infos diverses et points des dossiers en cours**

### **RESSOURCES HUMAINES**

#### **• FORMATIONS :**

- formation BAFD & SR : son stage pratique avec la MJC a été validé en 2 périodes dont 5 jours durant les vacances de février. Sa formation de perfectionnement avec STAJ à Montélimar a lieu cette semaine. Aucune date n'était possible dans la proximité relative avant octobre. Son remplacement est assuré par ses collègues très investis dans la continuité du service public et dans la réussite de SR.
- formation «informatique» de SR avec le Forum en cours. Il est prévu un temps avec Isabelle également dès que possible.
- PSC1 : Une mutualisation du coût de la formation PSC1 avec les salariés de la mairie de Saillans est possible. Nous sommes en attente de dates pour un mercredi. Le 2e avantage est une synergie entre les salariés pour une meilleure prise en charge quand problème sur le terrain
- VT et la formation «allergènes» en restauration collective a été annulée faute de participants. Nous sommes en attente d'une autre proposition.
- Le projet «ça bouge dans ma cantine» continue. Une rencontre avec la remplaçante de Marie Cadet a eu lieu lundi 11/03. Une rencontre des cuisiniers est prévue le 22/05/2019 et la signature de la charte se fera peut-être un jour.

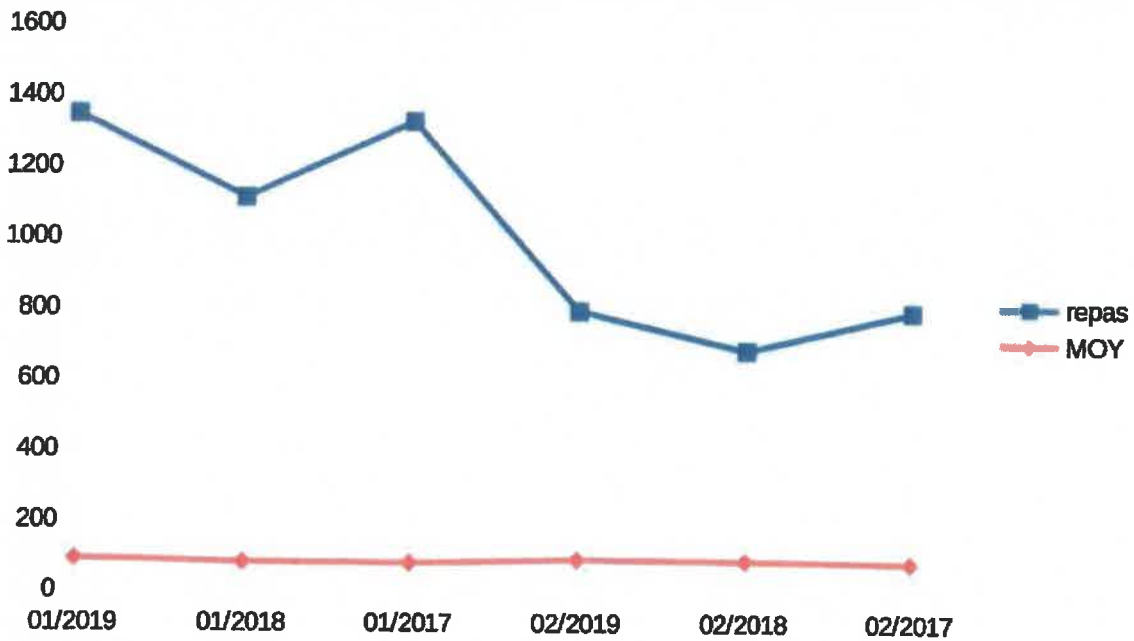
- Problématique de remplacement dit «en URGENCE» suite à l'absence régulière d'agents. Depuis toujours, dans les services de ce type c'est un problème récurrent. Les agents volontaires assurent un complément de travail avec l'aide de bénévoles formés pouvant nous aider à la marge. Cette semaine, en l'absence de Sylvie 40 H, nous avons pu anticiper. Seulement l'agent 20h est absent et nous avons à faire face à son remplacement. Je n'ai trouvé des solutions qu'en partie. A voir pour l'avenir...

Mr Javelas propose de faire appel à des personnes extérieures en cas de maladie, il existe des personnes qui travaillent de façon autonome. Les contacter en cas de besoin.

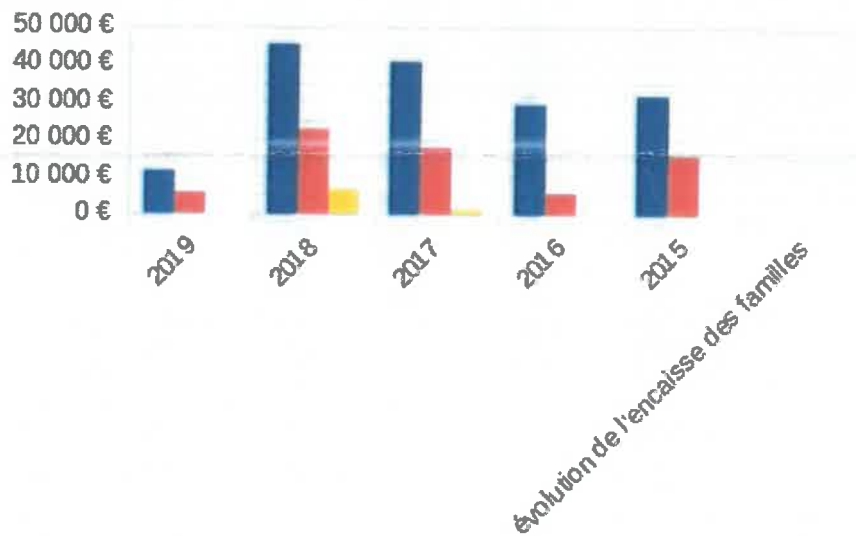
Il est aussi proposé, en cas d'absence du 20h, de donner ces heures à l'agent du SIVU, le remplacement devient alors moins important.

### **FRÉQUENTATION DES SERVICES ET LIEUX D'ACCUEIL :**

- Nous restons dans la fourchette haute aussi bien en périscolaire que cantine avec une moyenne de 89 repas jour malgré des instits absentes et non remplacées. Nous avons pu accueillir tous les enfants avec une surcharge de travail en terme d'organisation et grâce à une implication des salariés. Nous nous inquiétons pour l'année prochaine. Une 5e classe en élémentaire s'ouvre et nous ne pourrions rester dans la salle polyvalente d'élémentaire. Le projet de transfert au sous-sol de la maison médicale a pris du retard et nous ne pourrions pas nous y installer en septembre d'autant que nous devons avoir le passage de la PMI pour valider l'ACM Accueil de Mineurs pour les 3-6ans. Nous avons donc un problème de lieu d'accueil avec le midi et les 90 enfants attendus avec des déménagements successifs à prévoir. Ce problème a été discuté en conseil d'école du 11/03 pour envisager une solution côté maternelle. Compte tenu de l'espace disponible nous devons encore en discuter pour trouver le meilleur compromis.



Nombre de repas fourni comparaison sur janvier et février et sur 3 années



Une réflexion doit être menée sur la charge de travail des agents notamment notre responsable cuisine. Un agent détenteur du CAP cuisine l'aide à la plonge et peut la remplacer si problème mais ce ne sera pas suffisant dans l'avenir.

La séance est close à 19 H 00

Le Président,



Le secrétaire de séance,

